

Le Bulletin du Sauveteur



Société
Internationale de
Sauvetage du
Léman

No 68
Avril 2026

Au sommaire...

- 1 Informations générales
- 2 Edito
- 4 Formation des membres à distance : qu'esaco ?
- 5 Convocation à l'assemblée générale
- 6 Vétérans et doyens 2026
- 8 Lutry et Villette, sections organisatrices de l'assemblée générale 2026
- 13 Remerciements aux sponsors
- 14 Manifestations SISL en 2026
- 16 Gens du Lac
- 19 Le Chablais savoyard « bernois » (1) : entre l'Hermance et Yvoire
- 22 Assemblée générale, Fête centrale... A qui le tour ?
- 26 Vie des sections



INTRASUB SA

Rue du Midi 28 - **1800 Vevey**
Tél : 021 921 77 22 - Fax : 021 921 01 19
Natel : 079 513 68 43
intrasubsa@bluewin.ch



Informations générales

Le Bulletin du Sauveteur	paraît 2 fois l'an, en avril et novembre
Tirage	2'600 exemplaires
Organe officiel	de la Société Internationale de Sauvetage du Léman, SISL
Distribution	gratuite aux membres de la Société Internationale de Sauvetage du Léman, aux présidents, syndicats et maires des communes riveraines, aux invités, à la presse, aux pêcheurs professionnels, aux associations et entreprises riveraines du Léman et aux donateurs
Rédaction	Pierre-Alain Chevalley, Ch. du Débarcadère 4, CH-1071 Rivaz +41(0)79 303 67 27 <i>pachevalley@hotmail.com</i> , Annik Jacquier, Liliane Piguët, Nathalie Oberson, Karine Lilla et Albert Strauss
Président central	Olivier Durgniat, Chemin des Rosiers 1, CH-1860 Aigle
Trésorier	Yves Sesseli, Ch. de Versailles 11, CH-1096 Cully
Banque en France	Banque Populaire des Alpes, Rue Nationale 61, F-74500 Evian-les-Bains: Ass. SISL. Code banque IBAN FR 76 1680 7000 3630 6423 5519 259
Compte postal en Suisse	PostFinance AG 3030 Bern, compte 18-980-1 IBAN CH 72 0900 0000 1800 0980 1
Dons	Tous les dons sont reçus avec reconnaissance et nous vous remercions de votre soutien
Site Internet	Visitez notre site : www.sisl.ch ou www.sisl.fr
Imprimé par	PCL Presses Centrales SA, Chemin du Chêne 14, 1020 Renens info@pcl.ch

Edito

2026, une année avec une Inter *splittée*: nouveauté au programme, il n'y aura pas une, pas deux, mais bien trois Internationales !

Afin de ne pas avoir un millésime sans notre raout collectif habituel, trois sociétés se sont dit « groupons-nous et demain, l'Internationale sera partagée ». Aucune section n'a joué seule les pompiers, en plus de jouer les sauveteurs, comme Cully en 2024 sous l'impulsion de son président Yves Sesseli, également maître de la trésorerie de la SISL, qui ne pouvait imaginer une année sans Inter.

Une autre membre du Comité central, Annik Jaquier, également membre de la commission de rédaction de votre bisannuel, qui ne ménage pas ses efforts pour faire tourner la SISL et pour transmettre au bulletin listes de résultats ou photos entre autres, voire pour fournir des textes divers et variés, avait dégotté une statistique des Internationales et de leurs sociétés organisatrices depuis la nuit des temps. La grande majorité des sections en ont organisé au moins une, même si, pour certaines, à une époque où il y en avait beaucoup moins que 34.

Les sociétés qui pourraient être intéressées sont peut-être rebutées par la mise sur pied de cet événement, devenu maousse par rapport aux débuts de notre association lémanique.

Mais trois sections se sont donc dit :

« Debout ! Les damnés du lac

Debout ! Les forçats des concours de rame, de plonge et de soins !

Du passé faisons table rase

Foule lacustre, debout ! debout !

Sauveteurs, sauvons-nous nous-même !

Décrétons le salut commun ! »

Bon, là, j'avoue, au niveau stylistique, c'est un peu abusé, peut-être qu'il y a une légère exagération par rapport à la réalité, mais le lyrisme d'un certain hymne m'a emporté...

C'est plutôt une question pratique et de répartition du job. Vevey-Sentinelle organisera un concours de soins à donner aux noyés le 20 juin, Evian un concours de rame le 11 juillet et la plongée se fera à Yvoire le 19 juillet. Un modèle d'avenir ? Un essai qu'on se réjouit de découvrir en tous les cas !

L'Inter débutera donc à « Vvey » pour les Vaudois, qui enlèvent ce « e » pour le rajouter à « peneu », l'été calendaire commencera à prendre ses marques et l'esplanade de Plan-Dessous accueillera sauveteurs et accompagnants à l'ombre de ses platanes. Puis juste avant et juste après la Fête nationale française, c'est en Savoie que nous retrouverons un accueil qu'on imagine à la hauteur de la beauté de ces deux sites.

Que ce modèle d'Inter soit scindé ou traditionnel, on souhaite longue vie à ce concours et à la SISL également d'ailleurs. Celle-ci fut fondée, est-il besoin de le rappeler, le 6 septembre 1885 pile entre les deux cités organisatrices françaises de 2026, à Thonon, dans ce Chablais savoisien dont quelques secrets sont livrés en pages 24 et suivantes par notre spécialiste en étymologie Michel Calame. Sujet décrypté en deux volets, le premier donc dans celui que vous tenez entre vos mains, le second à suivre.

Bonne lecture et, si mon vœu précédemment émis se concrétise, il n'y aura pas de « lutte finale » entre nous, mais
« Le soleil brillera toujours ! »

PA Chevalley

FORMATION DES MEMBRES A DISTANCE QU'ESACO ?

En 2024, sur proposition de la Commission de formation de la SISL, les présidents des sections de sauvetage de la SISL et des sections du lac de Neuchâtel ont validé le projet de mettre en place un concept de formation à distance (FOAD), soit le programme de l'entreprise Citrus « Disegno », déjà utilisé par les sapeurs-pompiers romands. En novembre 2025, après une phase de formation des responsables de section et l'élaboration de plusieurs programmes de formation, cette plateforme a été déployée. Dans ce cadre, conformément aux listes nominatives transmises par vos comités respectifs, vous avez reçu un lien vous permettant de vous connecter.

La marche à suivre est la suivante :

- Connexion sur le programme : <https://sisl.disegnosdis.ch>
- Code : votre code reçu séparément
- En cas de perte des identifiants, il y a lieu de cliquer sur « J'ai perdu mes identifiants ».

The image shows a web interface for user identification. At the top, there is a yellow header with a person icon and the word "IDENTIFICATION". Below this, a red prompt says "Veuillez vous identifier:". There are two input fields: "votre identifiant" with the placeholder "Identifiant" and "votre mot de passe" with the placeholder "Mot de passe". A dark button labeled "Se connecter" is positioned to the right of the password field. At the bottom of the form area, there is a link that says "J'AI PERDU MES IDENTIFIANTS".

Sur cette plateforme, vous trouverez différentes formations propres à votre section, votre région ou votre entité. L'objectif est de vous permettre de vous former à votre rythme sur le plan théorique et de dégager du temps lors des formations pratiques.

Lors de l'apprentissage théorique, il sera possible de nous transmettre vos commentaires et remarques en cliquant sur le crayon qui se trouve à gauche de l'écran. À noter que pour certains cours certifiants, il sera nécessaire de suivre la FOAD correspondante et de réussir le test associé.

Le contenu de la bibliothèque sera étoffé dans les années à venir. De plus, certaines formations peuvent avoir été mises à disposition gratuitement par des partenaires utilisant ce programme. Il est bon de préciser que les membres qui sont disposés, au vu de leurs connaissances, à rédiger une formation peuvent contacter le responsable FOAD de la SISL : ludovic.gallichio@sisl.ch.

En matière de premiers secours, les directives nationales seront respectées. Par conséquent, différents cours pourront être proposés aux membres de la SISL. Dans tous les cas, un panel d'experts provenant de nos diverses sections veillera à ce que les directives soient conformes à nos procédures et règlements.

Cet ordre du jour fait office de convocation pour les membres de la SISL



141^e Assemblée générale de la Société Internationale de Sauvetage du Léman



organisée par les sections de **Lutry et Vilette**
le **samedi 02 mai 2026 à 9h00** à la salle communale des
Mariadoules, route de la Petite-Corniche 4 à Aran-sur-Vilette,

C'est avec plaisir que nous vous communiquons l'ordre du jour :

- 1- Bienvenue
- 2- Appel des sections
- 3- Adoption du P.V. de l'Assemblée générale 2025 à Nyon
- 4- Rapports 2025:
 - 4.1 Rapport du président central sur l'activité de la SISL
 - 4.2 Rapport des comptes de l'exercice 2025
 - 4.3 Rapport des sections vérificatrices des comptes de la SISL
 - 4.4 Rapport de la commission permanente des finances
 - 4.5 Rapports des inspections techniques et administratives
 - 4.6 Rapport de la commission de formation
 - 4.7 Approbation de ces différents rapports
- 5- Nomination des deux sections vérificatrices des comptes 2026
- 6- Choix du lieu de l'Assemblée générale en 2027
- 7- Remise des prix, récompenses :
 - 7.1 Recrutement de membres juniors
 - 7.2 Entretien du matériel (ancien prix Coderey-Mercanton)
 - 7.3 Prix de la formation: challenge Antoine Domenjoz
- 8- Remise des récompenses pour actes de sauvetage
- 9- Remise des diplômes de doyen et vétéran 2026 et de membre d'honneur de la SISL
- 10- Propositions individuelles et divers

Accueil café-croissants dès 8h30. A l'issue de l'assemblée, l'apéritif officiel sera suivi du repas dès 12h30.

Parkings à proximité. Pensez au covoiturage.

Vétérans et doyens 2026

25 ans d'activité

35 membres de la SISL recevront **le diplôme et la médaille de vétéran** :

AMPHION	DETRAZ Nadeige
BELLEVUE	PORCHET Frédéric
CLARENS	STEININGER Joël
COPPET	BONNY Joël, DUTRUY Michel
CULLY	KEMPINGER Bruno, SESSELI Anaïs
LA BELOTTE	PROGIN Christophe
LA TOUR-DE-PEILZ	BURGY Alex, GLAUSER Florian, HERMINJARD Douglas, LAYAZ Grégory, MOSSU Dominique, PONT Thierry, SARMIENTO Thomas, TREINA Patrick
LUTRY	BOLOMEY Charles-André
MONTREUX	GENOUD Georges, PERRET Nicole
MORGES	LAMBERT Laure
NYON	HOFFMANN Frédéric
RIVAZ	CONNÉ Christelle, HUSER Laurence, LAMBELET Marc, MORISOD Corinne, WICHT Manon
ROLLE	GAILLARD Raphael, SAVARY André
ST-PREX	ROULIN Olivier
VERSOIX	GOLAY Jean-Charles
VEVEY-SENTINELLE	GONCALVES Victor
VILLENEUVE	FAEHNDRICH Dave
VILLETTE	ADAMOLI Pietro, MAIRE Dominique

50 ans d'activité

14 membres recevront le **diplôme et la médaille de doyen** :

BOUVERET	RIGIROLI Mirko, LEVET Paulette
BRET-LOCUM	PACHOUD Laurent
CLARENS	TROESCH Yves
LA TOUR-DE-PEILZ	BOURQUI Fernand
LUTRY	WITTWER Charly
ROLLE	MOHLER Gilbert
ST-SAPHORIN	REGAMEY Jean-François
TERRITET	GUIGNARD Pierre, HORN Jean-Marc, VERNEX Francis, VERNEX Jean-David, VOSSLER Philippe
VERSOIX	ANNONI Jean-Marie

Assemblée générale 2026

2 sections organisatrices : Lutry et Villette

Fondée en 1897, la section du Sauvetage de Lutry, comme de nombreuses autres sections du Léman, a vu se succéder de nombreuses embarcations de sauvetage au fil des années.

Parmi les premières figure le *Fram*, tristement célèbre pour avoir fait naufrage au large de Cully le 28 octobre 1917. Cette tragédie emporta ses cinq membres d'équipage, qui ne furent malheureusement jamais retrouvés, engloutis dans les profondeurs du Léman.

À la suite de ce drame, une nouvelle embarcation vit le jour : le *Président Wilson*, construit en 1918 et nommé en l'honneur de Woodrow Wilson, alors président des États-Unis, dont l'image de libérateur était très forte en Europe à l'issue de la Première Guerre mondiale. (Amusant de relever que son prénom « Woodrow » traduit littéralement veut dire « rame de bois »).

Avec les évolutions techniques, la première embarcation motorisée fit son apparition : le *Hardi*, un petit canot pneumatique équipé d'un moteur hors-bord, qui remplaça le *Wilson* pour les missions opérationnelles. Il fut suivi par le *Hardi II*, basé sur le même concept mais plus moderne. Vinrent ensuite *l'Alerte I*, premier Boston Whaler de la section, puis *l'Alerte II*.

En 1985, la section se dota de son bateau d'intervention actuel, le « Ville de Lutry ». Construit sur la base des patrouilleurs militaires P80, il en reprend la coque, tandis que la cabine diffère évidemment de la version militaire. Il fut le premier de ce type à être mis en service, un choix également effectué par deux autres sections : Morges et La Tour-de-Peilz.

Initialement équipé de moteurs Volvo Penta essence, les moteurs furent remplacés par des Steyr Diesel turbo en 1999, toujours en service aujourd'hui. La conception du bateau, avec une cabine centrale réduite et un pont largement dégagé, avait été volontairement choisie pour faciliter l'embarquement des planches à voile dans les années 85-90, en combinaison avec sa grande taille prévue pour des interventions sur des embarcations plus grandes. Cette architecture continue de répondre efficacement aux besoins actuels, notamment avec l'augmentation des interventions liées aux paddles.

Le temps a passé, les pilotes et les équipages se sont succédés à la barre de cette vedette, qui reste l'outil central de notre mission. Toutefois, les années qui viennent s'annoncent décisives pour son avenir; le constructeur Steyr ayant

informé fin 2024 avoir décidé d'arrêter la production de pièces détachées ainsi que le support technique à la fin 2025 pour ce type de moteurs.



Une commission s'est penchée sur la question de l'avenir du *Ville de Lutry*. Plusieurs options ont été étudiées : remplacement complet du bateau, changement de motorisation ou conservation en l'état. Si les moteurs fonctionnent encore très bien, le risque d'une panne majeure a été évalué avec sérieux, notamment dans le cadre de notre mission de sauvetage. Une défaillance courante, comme une courroie, reste gérable, mais la casse d'une pièce spécifique pourrait entraîner une immobilisation prolongée faute de pièces disponibles.



Une immobilisation prolongée faute de pièces disponibles.

Les travaux de la commission, menés en collaboration avec plusieurs chantiers navals consultés, ont démontré que la coque du *Ville de Lutry* est encore en excellent état et qu'il est pertinent de la conserver en lui offrant une seconde jeunesse. D'autant plus que, hasard du calendrier, la section de Lutry a réalisé d'importants travaux au printemps 2024, avec la réfection complète de la peinture et du matériel électrique à bord.

Nous sommes heureux de pouvoir faire vivre encore cette vedette, qui est vraisemblablement l'un des plus anciens bateaux d'intervention toujours en service à

la SISL. Aujourd'hui, le projet arrive à une étape clé, avec un soutien de la commune de Lutry et de la Loterie Romande dont nous attendons la confirmation, ainsi que le choix définitif du chantier naval chargé des travaux. La commission a déjà arrêté le principe du remplacement de la motorisation, les derniers détails restant à définir.

Nous avons célébré ses 40 ans cet été à Lutry.

Cette année, le sauvetage de Villette a le plaisir d'organiser l'Assemblée générale de la SISL en collaboration avec la section de Lutry.

Petit retour dans le temps. La section de Villette a été fondée en 1943 lorsque la commune de Villette met à disposition un terrain au bord du lac pour y construire un local et abriter le bateau à rames. L'inauguration de la section s'est déroulée en 1944 avec la présence du Général Guisan qui baptise le bateau et lui donne son nom. Ainsi, la section de Villette assure la garde et la surveillance des bateaux et autres embarcations qui naviguent dans son secteur.



Inauguration du bateau à rame avec la présence du Général Guisan, 1944

C'est en 1973 que la section fit l'acquisition d'un bateau d'intervention rapide de type «Cormoran» et loua un hangar attenant au local pour l'entreposer. En 2002, la construction du nouveau local permit de regrouper les deux bateaux sous le même toit.

En 2007, la section de Villette acquière son nouveau bateau d'intervention, le «Saturnin» toujours en activité à ce jour. C'est un bateau de type Tonnerre 666 construit au chantier naval Hägler à Pully.



Bateau d'intervention « Saturnin », 2007

Le sauvetage de Villette, c'est aussi le Marathon du Lac organisé depuis 1973. L'épreuve relie Lugrin à la plage de Villette sur une distance d'environ 11,5 kilomètres, réunissant les équipes de rameurs des différentes sections du lac dans un esprit de convivialité et de dépassement de soi.

En 2023, a eu lieu le 50^e Marathon du Lac. Pour marquer l'occasion, nous avons eu la chance d'accueillir le Venoge à la plage de Villette. Les participants inscrits au repas ont pu le savourer à bord et suivre la course depuis le bateau, une expérience inédite !

Cette année, la 53^e édition du Marathon aura lieu le samedi 22 août 2026, nous espérons votre visite !



« Le Venoge », 50^e Marathon du Lac, 2023



Traversée du lac, 1991



La SISL **remercie** ses sponsors et partenaires qui jouent un rôle crucial en nous permettant d'offrir du matériel de qualité aux zones de formation ainsi qu'à nos 34 sections.



Vous souhaitez rejoindre nos fidèles donateurs, contactez-nous :
<https://sisl.ch/contact>

Manifestations SISL en 2026

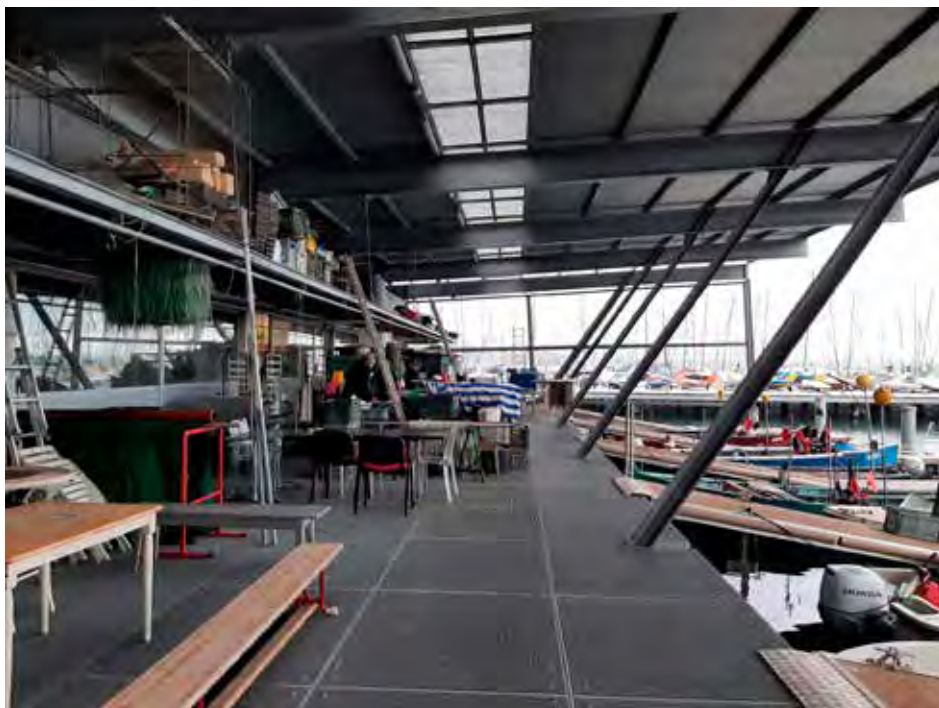
11 avril	Dès 8h00, inspections SISL
02 mai	Assemblée générale SISL à Aran-sur-Villette
09 mai	Saint-Prex , formation instructeurs sections
30 mai	Coppet, assemblée des délégués dès 9h00
29-31 mai	Régate Genève-Rolle-Genève (62 ^e)
06-07 juin	Bol d'Or
07 juin	Le Bouveret , journée portes ouvertes
19-20 juin	Vevey-Sentinelle , concours des sociétés locales vendredi, rame SISL et Rame d'Or le samedi
samedi 20 juin	Internationale : soins aux noyés
19-20 juin	Villeneuve , rame SISL vendredi, kermesse et rame des sociétés locales le samedi
20 juin	La Belotte , FOBA (formation de base) équipier aquatique
21 juin	La Belotte , FOCO (formation continue) équipier aquatique
27 juin	Bret-Locum , rame SISL, 1 ^{ère} manche Super-challenge
27-28 juin	Territet , challenge de l'île de Peilz le samedi, Fête du lac le dimanche
3-4 juillet	Rivaz , kermesse, rame SISL le vendredi, rame des sociétés locale et concours des enfants le samedi
4 juillet	Amphion , fête de section, rame SISL
11 juillet	Evian , rame SISL, Super-Challenge 2 ^e manche Internationale : rame
18 juillet	Yvoire , rame SISL, Super-Challenge 3 ^e manche
19 juillet	Yvoire , fête du Petit Lac Internationale : plongée au mannequin

24-25 juillet	Le Bouveret , kermesse, rame SISL le vendredi, kermesse, rame humoristique dès 14h00 le samedi
24-25-26 juillet	Vevey-Vétérans , kermesse
25 juillet	Thonon , rame SISL, Super-Challenge 4 ^e manche
31 juillet	Le Bouveret , feux d'artifice
31-01 août	Lutry , kermesse, silent party le vendredi, feux d'artifice le samedi
01 août	Lugrin , rame SISL, Super-Challenge 5 ^e manche
7-8 août	Coppet , fête du lac, rame SISL le vendredi, sociétés locales le samedi
07-08 août	Lutry , rame SISL vendredi, rame sociétés locales le samedi
07-08 août	Morges , 17h00 fête du vieux port de Morges, Place de la Navigation 1, samedi dès 11h00 kermesse
8 août	Sciez , rame SISL, finale Super-Challenge
14-15 août	Cully , kermesse, rame SISL le vendredi à 18h00
21-22 août	Villette , rame sociétés locales le vendredi à 18h00, 53 ^e Marathon du Lac Lugrin-Villette le samedi à 15h00
5 septembre	Pully , journée des juniors
3 octobre	Ouchy , formation motorisée
31 octobre	St-Prex , Journée de l'huître au Vieux Moulin St-Prex
07 novembre	Cours secours Léman
14 novembre	Meillerie, assemblée des délégués d'automne avec repas à la salle des fêtes de St-Gingolph
6 décembre	Cully , Coupe de l'Avent, nage, évènement caritatif

Gens du Lac

La Maison de la pêche à Genève

Michel Perrissol



La Maison de la pêche

A Genève, de 2016 à 2020, l'Etat a procédé à un grand réaménagement de la rade, sur sa rive gauche, le long du quai Gustave-Ador.

Cette réalisation comprend une plage publique, un nouveau port public avec un restaurant adjacent et la Maison de la pêche, l'ensemble des travaux s'inscrivant dans le concept actuel du développement durable.

Destinée à réunir les pêcheurs du lieu, au nombre de cinq, sous un même toit dans un cadre d'utilisation rationnel, cette maison, bâtie sur le lac et sur pilotis en acier zingué, est également affectée à d'autres usages qu'à la pêche proprement dite. Elle dispose ainsi d'une éclosérie en vue de la conservation d'espèces nobles telles que truite, féra ou omble, d'une salle de formation pour pêcheurs amateurs qui accueille également la Commission de la pêche, un organe consultatif de l'Etat pour tout ce qui concerne cette activité et les eaux où elle est prati-

quée. Enfin, une salle de réunion est réservée à l'Amicale des pêcheurs du lac, section de Genève.

Nous y avons rencontré Michel Perrissol, 68 ans, pêcheur émérite s'il en est, issu d'une famille appartenant au milieu depuis des lustres.

- « Pis, tu pêches toujours ? »

- « Qu'est-ce que tu veux, mes économies ont été englouties, par nécessité », puis, le regard droit dans les yeux, il me dit : « De toute façon, je ferais quoi d'autre ? »

Approche succincte mais totalement limpide.

Ce qu'on peut retenir de prime abord, c'est que Michel travaille dans un cadre particulier en ce que la profondeur du lac dans sa zone de pêche est faible, tout particulièrement dans la rade, ce qui a une incidence directe sur la diversité de ses prises, essentiellement représentées par la perche tout au long de l'année et par le brochet au mois de mars, les captures d'autres espèces étant plus rares.



Du fait de cette faible profondeur, le lac va réagir plus rapidement qu'ailleurs aux aléas de la météo et pas toujours dans le sens souhaité.

A cela s'ajoute une forte présence de la tristement célèbre moule quagga qui se nourrit de phytoplancton nécessaire à la croissance des poissons.

Et que dire des prédateurs tels que les cormorans qui sillonnent le Léman et mangent en moyenne 800 g de poisson par jour ? Vient encore le silure, ce redoutable carnivore capable d'avalier des proies impressionnantes, qui prolifère maintenant à Genève : un voisin en a pêché un tout récemment qui contenait un brochet de 5 kg dans l'estomac ! Encore heureux que, bien apprêté préalablement, il soit un comestible tout à fait convenable.

Dans ce contexte, le revenu de la pêche devient très aléatoire. A noter que parfois, pêcher avec une canne devient plus rentable qu'avec des filets, ce qui n'a pas échappé aux non-professionnels, qui furent par le passé à l'origine d'un problème tout que négligeable (cas de la perche) : alors qu'ils étaient soumis à un quota de prises quotidiennes de poissons d'une taille définie, les amateurs rejetaient à l'eau les perches qui ne correspondaient pas à la taille réglementaire. Elles se voyaient aussitôt avalées par les goélands. Ainsi de suite jusqu'à obtenir son quota du jour de poissons adultes. A priori, la loi semblait respectée, à ceci près que, paradoxalement, les buts visés par celle-ci n'étaient pas atteints. Il fut donc décidé de la modifier, sous l'impulsion des professionnels du canton.

Le quota a été maintenu, mais toutes les prises sont comptabilisées dans l'optique de pêcher un maximum de perches ayant pu se reproduire au moins une fois tout en conservant autant de juvéniles. Il n'y a plus de taille minimale.

Mais il faut également tenir compte d'autres contraintes pour exercer le métier à Genève. Tout autour de la rade s'étend une concentration importante d'usagers divers, pour une bonne part constituée d'adeptes des loisirs nautiques.

En dehors de la navigation de plaisance classique, nous citerons les *wakeboards* (sorte de planches tractées par un bateau à moteur), les nageurs de nuit (dans la rade, mais oui!) et, avec une mention particulière, les plongeurs, dont certains ne sont pas toujours animés d'intentions amicales envers les pêcheurs: escamotage de polets de nasse (pièces de matériaux divers flottantes servant à indiquer l'emplacement des nasses), portes de nasse ouvertes pour vol de poisson ou libération de ceux-ci en soutien à la cause animale.

Au chapitre des émotions particulières qui secouent son homme, Michel a manqué de peu de heurter un soir le corps inerte d'une femme en naviguant. Il s'est avéré qu'il s'agissait d'une prostituée qui ne se trouvait pas sur les lieux pour un bain de minuit.

Dans ce même registre, nous est contée la mésaventure d'un collègue du Haut-Lac: dans les filets qu'il relevait, apparaît un cadavre. Se sentant défaillir à la vue de celui-ci, il se retourna de l'autre côté de son canot pour y rendre tripes et boyaux, avant de se rendre à terre avertir la police (pas de portable à l'époque). Quelque temps plus tard, scénario identique, mais cette fois, c'est une paire de baskets qu'il aperçoit. Lâchant tout, il s'en va avertir la police, sauf qu'ici, il s'agissait d'une sorte de coiffe qu'un plaisancier avait fixée aux extrémités d'une ancre pour éviter qu'elle n'accrochât trop fermement le fond du lac, mais la peur était restée la même.

En conclusion, compte tenu de ce qu'on vient d'évoquer, au-delà de l'image bucolique que se fait le public du métier de pêcheur, à Genève comme en d'autres endroits, deux conditions fondamentales s'imposent comme une évidence pour pratiquer cette activité: avoir la passion chevillée au corps et le caractère mieux fait que la g...

Albert Strauss

Sources pour la Maison de la pêche: divers documents de l'Etat de Genève

Le Chablais savoyard « bernois » (1) : entre l’Hermance et Yvoire

Le titre de ce qui va suivre peut paraître étrange à plus d’un, d’où la nécessité d’une brève introduction historique, en évitant d’entrer trop dans les détails.

Malgré les menaces du duc de Savoie, Genève conclut en 1526 un traité de combourgeoisie avec les villes de Berne et de Fribourg. De 1527 à 1535, la *Confrérie des chevaliers de la cuiller*, une ligue formée par des nobles du Pays de Vaud, mène plusieurs tentatives de soumettre Genève au profit de l’autorité savoyarde, dont la plus importante en 1530 est déjouée par une armée menée par Berne. La même année, le traité de Saint-Julien met en garantie le Pays de Vaud qui reviendrait sans partage à Berne, si le duc de Savoie et ses alliés devaient à nouveau inquiéter Genève.

Genève étant passée à la Réforme en 1535, les tensions avec le duc de Savoie réapparaissent. 1536 est un *annus horribilis*, une année particulièrement catastrophique, pour le duché de Savoie : les Bernois conquièrent en à peine plus de deux mois sans coup férir non seulement le Pays de Vaud savoyard, mais aussi le pourtour de Genève, à savoir le Pays de Gex (alors savoyard), ainsi que les bailliages de Ternier (Saint-Julien) et de Thonon, puis finalement Chillon et Lausanne, avec l’accord du roi de France François 1^{er} qui occupe la même année la majeure partie du duché de Savoie en vue de conquérir le Milanais (8^e guerre d’Italie).

Ainsi, pendant une trentaine d’années, la rive méridionale du Léman sera sous la domination des Bernois jusqu’à la Dranse (vers Thonon), le reste étant occupé par les Valaisans, avant un retournement de situation nullement imaginable en 1536, année de conquêtes...

Passons maintenant en revue les communes lémaniques de l’ancien Chablais savoyard bernois entre l’Hermance, rivière faisant office sur son cours inférieur de frontière entre la Suisse et la Savoie (puis la France) depuis 1816 (traité de Turin), et la commune d’Yvoire dont nous avons déjà traité de l’origine du nom dans le *Bulletin du sauveteur* en 2018 (n° 58) :

- CHENS : en 1816 la commune d’Hermance est coupée en deux. La partie orientale comprenant le village de Cusy est rattachée à Chens (également orthographié *Chans* au XIX^e siècle). La nouvelle commune prend d’abord le nom de Cusy-Chens, qui devient Chens-Cusy (1866), puis Chens (vers 1872) et finalement Chens-sur-Léman (1954).

Vu l'absence de formes anciennes, l'origine du toponyme *Chens* (prononcer chan/) n'est pas claire, mais trois propositions sont en lice :

1. L'article *Chens-sur-Léman* sur wikipedia propose un rapprochement avec la ville normande de *Caen* (prononcer /can/) issu du celte **catomagos* « champ de combat ». Mais dans le secteur rien ne laisse supposer qu'il y aurait eu à l'époque des Celtes un champ de bataille ou tout au moins un champ d'entraînement au combat.
 2. Henry Suter suggère une probable origine burgonde (cf. www.henrysuter.ch, sous *Chens*), mais les Burgondes « de souche » se sont établis massivement entre le Léman et le lac de Neuchâtel, d'où une forte concentration de villages en *-ens* (Clarens, Echallens, Vuisternens, etc.) correspondant au suffixe allemand *-ingen* (Düdingen, Wülfigen, Tübingen, etc.).
 3. Dans son *Dikchonéro fransé - savoyâ* (consultable en ligne), Roger Viret indique sous *Chens-sur-Léman* une « origine ligure ». Serait-ce une façon de dire « origine inconnue » ? On ne sait en effet pas grand-chose de cette langue (cf. Wikipédia *ligure ancien*). On pourrait aussi se demander quel aurait pu être le degré d'intensité des contacts entre la région lémanique et le monde ligure...
- MESSERY : un certain Masirius aurait-il été le fondateur d'un domaine rural en ce lieu ? Toujours est-il que *Messery* pourrait venir du nom de personne latin **Masirius* (s latin toujours prononcé /s/, même entre deux voyelles) suivi du suffixe celtique *-akos* aboutissant à l'actuel *-y*. La forme **Masiriacu-* pourrait donc être à l'origine du nom de commune *Messery*. Par contre, le nom de lieu *Mézery* (**Maceriacu-* en latin) viendrait du nom de personne latin **Macerius* (latin tardif prononcé /tch/).
- NERNIER : on peut imaginer qu'un Romain du nom de **Narnius* aurait été à l'origine du domaine agricole **Narniacu-* (*Nerniacum* en 1180) devenu au fil du temps *Nernier*. Les noms de famille latins (ou gentilices) en *-ius*, couplés au suffixe celtique *-akos*, sont à l'origine de noms de village en *-ier* / *-iez* (prononcer /ié/) et *-y* (par ex. *Publier*, *Henniez* et *Cusy* dont la forme était autrefois *Cusier*).
- Pour conclure, les habitants de Nernier sont les Néroniens : y aurait-il un rapport avec l'adjectif néronien qui se rapporte à l'empereur romain Néron et qui évoque la démesure et la cruauté attachées à son règne ???

Michel Calame



A. B. E. M. - 3267. NERNIER - Vue de Lao

Assemblée générale, Fête centrale... A qui le tour ?

Articles des statuts de la SISL :

«Article 14: L'Assemblée générale ordinaire a lieu chaque année avant le 30 avril. En principe, elle tient ses assises au siège de la section organisant la Fête centrale annuelle. »

«Article 48 du règlement d'application des statuts: Lors de la Fête centrale, qui se déroule en principe dans la localité de la section qui reçoit l'Assemblée générale annuelle, des courses et concours sont organisés par ladite section. Un règlement particulier et un cahier des charges définissent cette organisation. La Fête centrale a lieu durant la première quinzaine de juillet. »

De nombreuses dérogations ont été accordées pour permettre la tenue de ces 2 manifestations.

Mais depuis quelques années, pratiquement depuis la Covid, il est très difficile de trouver des sections organisatrices. Pourquoi ? Quels sont les besoins ?

Une section volontaire, motivée, un comité d'organisation structuré et méthodique et plusieurs dizaines de membres pour travailler....

L'assemblée générale est, sur le papier, plus simple à mettre en œuvre. Il suffit de trouver une salle, pouvant recevoir de 200 à 250 invités pour la réunion elle-même et l'apéritif ainsi que 100 à 140 convives pour le repas officiel. Ces premières contraintes éliminent déjà certaines sections dont les communes ne disposent pas de tels équipements. Certes, ces sections peuvent éventuellement demander asile à proximité (?).

L'organisation d'une «Inter» nécessite au départ de disposer d'une longueur de rive suffisante pour accueillir les 3 disciplines (Rivaz, St-Saphorin, Villette, Bret-Locum, vous êtes déjà hors concours!), des surfaces suffisantes pour installer les cantines, les barnums des sections, des parkings voitures et cars en nombre...

La location et l'installation des cantines, la pose des bouées, la sonorisation, les prix offerts sont très onéreux (pour ne citer que les postes les plus coûteux). L'argent devient le nerf de la guerre!

Les finances doivent être solides et mais les sponsors sont de plus en plus frileux. Une année et demi au moins de démarchage pour le livret de fête sont nécessaires pour partir sereins dans une telle aventure, et encore, ne parlons pas du temps et des problèmes administratifs...

Il existe certainement des solutions pour que nos traditions perdurent : pourquoi ne pas organiser à plusieurs sections, chez le voisin, tous les 2 ans, comme cette année en concours délocalisés ou autres possibilités à trouver et acceptées par les sections.

Affaire à suivre...

Ce tableau passe en revue les sections ayant organisé l'AG et la Fête centrale depuis la naissance de la SSSL en 1885. En cas d'erreurs dans ce tableau, faites le savoir.

Création et entrée SSSL ou SISL	Section	Année AG et Fête centrale
1885	Genève	1888, 1895, 1926, 1943, 1966, AG 2024
1889	Genthod-Bellevue	1903
1885	Versoix	1891, 1968, 1980
1888	Coppet	1901, 1924, 1957, 1962, 1996, 2012
1885	Nyon	1894, 1931, 1971, 2000, 2025
1898	Rolle	1907, 1928, 1942, 1958, 1970, 2003, 2011, 2023
1890	St-Prex	1908, 1947, 1965, 1969, 1992, 2001, 2017
1886	Morges	1898, 1927, 1938, 1952, 1963, 1977
1885	Ouchy	1886, 1899, 1913, 1935, 1950, 1975, 2005
1921	Pully	1948, 1979, 2013
1897	Lutry	1902, 1932, 1960, 1967, 1997, 2018, AG 2026
1943	Villette	AG 2009, AG 2026
1891	Cully	1909, 1936, 1941, 1976, 1991, 2008, Inter 2024
1914	Rivaz	
1921	Saint-Saphorin	
1890	Vevey-Sentinelle	1949
1874	Vevey-Vétérans	1892, 1904, 1944, 1974
1864	La Tour-de-Peilz	1930, 1939, 1964, 1981, 1998, 2007, 2014
1905	Clarens	1922, 1954, 1987, 2004, 2022

1893	Montreux	1897, 1993
1886	Territet	1889, 1912, 1929, 1959
1893	Villeneuve	1910, 1945, 1983, 1986, 2015, AG 2019 , AG 2021
1889	Bouveret	1905, 1934, 1956, 1988, 2016
1887	Saint-Gingolph	1925, 1946, 1973, 1984, 2010
1923	Bret-Locum	1953 (organisée à St-Gingolph)
1886	Meillerie	1896
1894	Lugrin-Tourronde	1994, 2002
1886	Evian	1887, 1911, 1921, 1933, 1955, 1961, 1982
1985	Amphion	1995
1885	Thonon	1885, 1890, 1900, 1923, 1937, 1951, 1985
1948	Sciez	1978, 1999
1888	Yvoire	1893, 1972, 2006
1889	Hermance	1920, 1989
1922	La Belotte-Bellerive	

A savoir : Les fêtes centrales 2009 et 2019 ont été délocalisées au bord du lac de Neuchatel, mises en œuvre par le sauvetage de St-Blaise.

Il n'y a pas eu d'assemblée générale en 1914, alors que celles de 1915, 1916, 1917, 1918 et 1919 se sont déroulées à Ouchy, mais sans courses.

Il n'y eu pas de courses non plus en 1940 et 1962.

Plus proche de nous, à cause du Covid, l'assemblée générale 2020 prévue à Thonon fut dématérialisée, la fête centrale n'eut pas lieu.

En 2021, l'assemblée générale s'est réunie à Villeneuve en comité restreint et sans repas officiel.

En 2026, 2 sections, Lutry et Villette organisent l'assemblée générale à Aransur-Villette.

Annik Jacquier



SAGRAVE

Sables et graviers / Lausanne
Dragages - Travaux portuaires - Décharge
021 613 12 60



CHOISISSEZ LA BANQUE
préférée
DES VAUDOISES ET DES VAUDOIS

Partenaire de votre région.
Avec engagement.

www.bcv.ch/sponsoring



Ça crée des liens

Vie des sections

Villette

Nous félicitons notre membre Stefano et son épouse Lauren pour la naissance d'Agathe Alba née le 20.12.2025 à 9h27.

Nous félicitons notre membre Rebecca et son mari Steeve pour la naissance de leur deuxième fils, Elie né le 1er mars 2025 à 12h34.

Bravo et merci aux deux familles de penser à la relève de notre société de Villette!

Saint-Gingolph

La Section de Saint-Gingolph a le plaisir de vous annoncer la naissance de Ambre Olga Rigaud, le mercredi 5 novembre 2025, fille d' Elodie et Axel Rigaud. Toutes nos félicitations aux parents !

Ouchy

La section d'Ouchy a la tristesse de faire part des décès de Thomas Raymond Moret, d'Arne Doll, de Jacques Mauel, ainsi que de celui de Claus Barke (« mit C »), figure bien connue d'Ouchy, qui a formé nombre de nos pilotes au sauvetage .

Nous adressons nos plus sincères condoléances à leurs familles et à leurs proches.

Hermance

Et une nouvelle naissance dans la section d'Hermance :

La petite Hélène est venue agrandir la famille Werner-Sabourin le 23 novembre 2025, de son Papa Nicolas Werner, vice-président et de sa maman, Estelle Sabourin, sauveteuse de la section. Tous deux sont aux anges devant leur merveille. Félicitations !

Montreux

La section de sauvetage La Vigie de Montreux a le profond regret de faire part du décès de Monsieur Marcel Régamey, Président d'honneur de notre société, doyen de la SISL et plusieurs fois président.

Entré dans la section en 1965, il a consacré de nombreuses années à notre communauté avec dévouement et passion.

Il s'est impliqué dans toutes les disciplines, équipe officielle de rame, plonge, soins, etc.

Nous adressons à sa famille et à ses proches nos plus sincères condoléances et leur assurons toute notre sympathie.

Villeneuve

Un grand moment de bonheur au sein de la section !

Sophie Bovigny, notre vice-présidente, et Romain Bertholet, responsable formation et opérationnel, se sont dit « oui » le 13 décembre 2025.

La section leur adresse tous ses vœux de bonheur, d'amour et de belles aventures, sur l'eau comme dans la vie !

Le Bouveret

La section du Bouveret vous fait part du décès de son membre d'honneur Dominique Menut. Nos sincères condoléances à la famille.

La section annonce la naissance de Livio, fils de Carla et Jason Wehren. Nos félicitations.

Bret-Locum

La section de Bret-Locum a le regret d'annoncer le décès de Simon Jacquier.



« Il y a un peu plus d'une année maintenant, tu fêtais avec nous les 100 ans de la Perle du Lac. Aujourd'hui, la Perle du Lac pleure le Président d'honneur de sa section: Simon le sauveteur complet, plonge, soins aux noyés, rame, pilote, vainqueur du vase de Sèvres et expert en rétropédalage à la plonge au mannequin. Tu avais même fait des stages d'amarinage avec la SNSM.

Tu étais vigilant, depuis ton balcon, sur les hauts du Locum, à surveiller les caprices du Léman pour venir en aide aux usagers du lac en dif-

ficultés, d'abord avec le « Sauterelle », puis le « Perle-du-Lac II » et enfin le « Salvus Semper », notre zodiac d'intervention, ton bébé, ta fierté.

Ton engagement auprès de la section allait encore plus loin, tu es devenu tour à tour responsable des secours, secrétaire et enfin président, fonction que tu as exercée avec un dévouement exemplaire et une loyauté sans faille. Sans faille, car même pendant les années les plus sombres pour notre section, tu as tenu la barre avec rigueur et poigne, parfois envers et contre tous, et nous t'en remercions.

Ton dévouement à la cause du sauvetage ira au-delà de Bret-Locum et c'est tout naturellement que tu t'étais engagé au service de la SISL pendant 30 ans et de son Comité Central : membre de la Comfin puis trésorier central pendant 13 ans, co-créateur du fichier central jusqu'à la vice-présidence et ta médaille d'honneur. Doyen depuis 2017, tu t'es retiré peu à peu des activités mais tu es resté toujours présent pour nos manifestations et lotos affichant fièrement ton maillot et nos couleurs.

Lors de la prochaine Internationale, la bière que tu partageais avec nous à la remise des prix, aura un goût bien amer.

Il y aurait tant d'autres belles choses et d'anecdotes à raconter. Ce simple message ne suffit pas à évoquer et à rendre hommage à tout ce que tu as fait pour le sauvetage.

Bon vent Président et merci. »

Texte d'hommage fourni par le sauvetage de Bret-Locum



RESTAURANT

Les Cygnes

Chez Jules



Depuis 1938
pêcheurs et restaurateurs

Spécialités du Léman



ASSOCIATION
FRANÇAISE
DES MAÎTRES
RESTAURATEURS



Port de Séchex

4, route des Mouettes

74200 Margencel

Tél. : 04 50 72 63 10

www.lescygnes-chezjules.fr

chezjules@orange.fr

accès wifi gratuit

RETROUVEZ
TOUTES NOS
CROISIÈRES



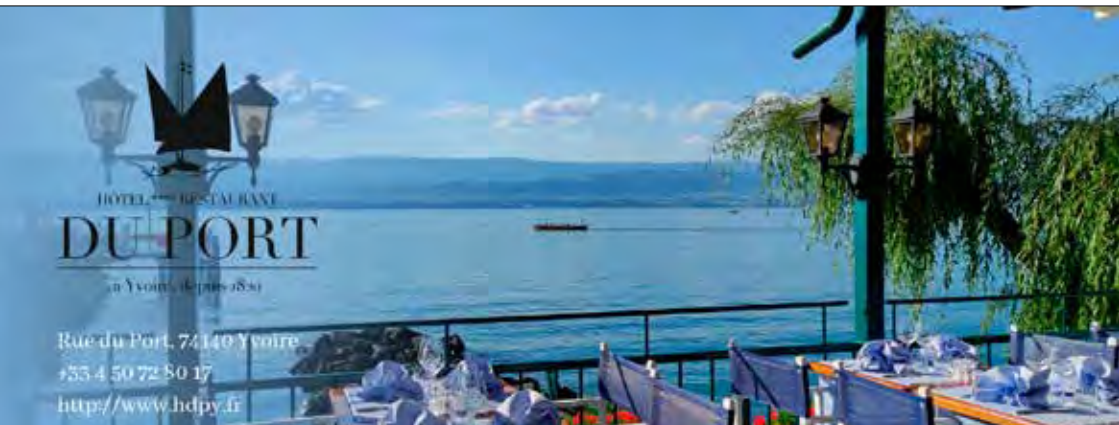
INFORMATIONS SUR CGN.CH

Faites
**UNE PAUSE
AVEC LA VIE
SUR TERRE**

CGNI

Auberge du Vigneron
Saveurs • Passion • Terroir • Vue Espaces

Ouvert 7/7
route de la Corniche 16, 1098 Epesses
021 799 14 19, info@aubergeduvigneron.ch



HOTEL RESTAURANT
DU PORT
à Yvoire (depuis 1831)

Rue du Port, 74140 Yvoire
+33 4 50 72 80 17
<http://www.hdpy.fr>